

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

Numéro 118- Sept. 2011

L'inFO44



CTPD du 12 septembre 2011

Les élus FO ont, en liminaire, lu une motion pour s'étonner des nombreux déménagements qui continuent notamment au sein du bâtiment VERSAILLES ainsi que de la note sur la nouvelle organisation de l'accueil dans cet immeuble.

A lire sur notre site : [motion tract n°117](#)



Suivi du dernier CTPD

Travaux au SIP de Nantes NE : des explorations au niveau des canalisations (sanitaires, eaux usées et eaux pluviales), vont être réalisées. Saura-t-on un jour pourquoi dans ce SIP, les collègues doivent supporter des odeurs nauséabondes ?

CHORUS & services facturiers : La Direction nous dit ne pas avoir nié les tensions au sein de ces services. Elle n'aurait pas pu faire autrement puisque le CHS avait été saisi

Un nouvel encadrement, une application stricte des procédures préconisées pour CHORUS (ex : renvoi des factures incorrectes aux fournisseurs) doivent permettre de résorber le retard important constaté cet été. D'un stock de 3000 factures, on serait tombé à 1200 environ. Mais on en est à 50% de factures toujours pas enregistrables du premier coup. Il reste du travail à faire pour que les fournisseurs rentrent dans le droit chemin..... Et il ne reste que 4 mois pour les traiter car il n'est pas envisageable de perdre des crédits.....



Certes ! ... mais nous avons largement insisté pour dire que les représentants FO avaient tiré l'alarme sur tous ces inconvénients dès le début 2010. Encore une fois, l'administration a passé en force en faisant fi des observations des gens de terrain..... qui se retrouvent ensuite noyés comme ils l'avaient eux-mêmes prédit.

Les Finances Publiques tiendraient-elles un jour compte des erreurs du passé (Hélios par exemple) pour agir autrement ? ...

Vêtements de travail

La Direction ne refuse pas de rembourser les achats justifiés mais ne veut plus verser la prime qui existait dans le département. La Direction Générale saisie n'a pas encore rendu sa réponse.

BILAN DE LA CAMPAGNE IR 2011

A quelques exceptions près, tout s'est bien passé !enfin c'est ce qui est écrit dans le compte-rendu que nous remet l'administration dans les documents !!!!

Voyons d'abord ces exceptions : il y a la brochure pratique 2011 qui porte moins bien son nom que par le passé car elle n'a plus rien de pratique !

La Direction pouvait difficilement passer ça sous silence, puisque les organisations syndicales en avaient fait état lors d'un précédent CTPD. La Direction locale a fait remonter à Bercy. Tant mieux! Cela évitera peut-être à nos collègues de travailler avec l'ancienne et la nouvelle, tellement celle de 2011 est peu fonctionnelle !

Il y a également d'autres demandes d'amélioration signalées à la Direction Générale pour les notices 2041 et la 2042 papier.





Mais pour le reste, tout va bien! L'administration met en avant le fait que la campagne a duré plus longtemps (3 jours de +) et que les avis sont partis plus tôt.

On aurait pu sous-titrer le document que nous a remis la Direction :

"Bilan de la Campagne IR ou retour au Pays de Candy".

Sauf qu'un compte-rendu se doit de rendre compte de la réalité. Et la réalité n'est pas aussi rose qu'on a voulu nous le faire croire. C'est en tout cas ce que nous ont dit les collègues nantais. Des collègues qui, pour la plupart, étaient volontaires à la création de l'Accueil Jules Verne (il faut dire l'AJV, c'est tendance!).

Leurs nombreuses demandes de mutation auraient dû alerter nos responsables. En fait, à l'AJV, on est proche de la surtension. L'organisation semble en être un des facteurs de stress, (ex : Vers qui adresser les dossiers les plus compliqués ? Aucune consigne n'a été donnée aux agents), le manque de confiance aussi.

Les collègues nous disent eux que cela a été encore plus difficile. Il est facile de comprendre si on regarde en détail les chiffres. Le tableau ci-après fait apparaître un nombre d'utilisateurs quasi constant par rapport à l'an dernier. ...



Sauf que cette année, la plage d'ouverture a été restreinte de 2 heures. CQFD !

D'autre part, l'administration n'a pas d'explications cohérentes pour les chiffres d'Ancenis (quasiment deux fois plus d'utilisateurs!) et de Châteaubriant (quasiment deux fois moins!). Bref, on nous abreuve de chiffres mais avec des méthodes de comptage qui ne prennent pas toujours en compte la même période ... et pas forcément les mêmes demandes des utilisateurs

Pour Rezé et Saint-Herblain, on en est encore au bâtonnage

Comment faire alors pour en tirer une analyse pertinente ?

LE SITE DE RECEPTION	NBRE D'USAGERS RECUS 2011	NBRE D'USAGERS RECUS 2010
NANTES	25 457	26 455
ST NAZAIRE	11 013	9 541
ANCENIS	4 023	2 294
PORNIC	6 499	5 377
CHATEAUBRIAND	4 578	9 275

LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2010

Là aussi, nous pourrions vous donner des chiffres. Mais ce rapport devrait sans doute bientôt paraître en ligne sur Ulysse.

C'est pourquoi, nous faisons le choix de vous faire un condensé de ce qui s'est dit au CTPD. Enfin de ce qui n'est pas dit. Car, encore une fois, on se serait cru au Pays de Candy.

Nulle part, il n'est fait état des mouvements sociaux contre les retraites. Et pourtant, il y en a eu des agents des Finances Publiques de Loire-Atlantique dans les rues ! Aux quatre coins du département !



Les difficultés liées aux nombreuses suppressions d'emplois, entre autres celles de 2010 ne sont pas non plus évoquées. Ce n'est pourtant pas faute de l'écrire dans nos tracts, nos motions et de le répéter dans nos interventions devant la Direction!



Il n'y est pas fait état non plus des jours de retard de nos collègues qui travaillent dans les Conservations des Hypothèques. Même si l'administration reconnaît qu'il y a un effet de ciseaux pour eux, entre le marché qui a repris plus encore dans le 44 qu'ailleurs et les effectifs qui ont été sérieusement réduits..... Cette reconnaissance est un premier pas ... mais elle ne résout en rien les

difficultés quotidiennes de nos collègues L'administration nous indique également qu'elle continue à actionner les notaires pour qu'ils utilisent Téléactes.....

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2010

Encre une fois l'administration nous donne beaucoup de chiffres (il devrait paraître sur Ulysse). Ici, nous ne vous donnerons que les tableaux essentiels :

Filière Fiscale		Filière Gestion Publique	
	CP		CP
Programme 311	5.430.770	Programme 311	7.826.129
-Dotation de niveau 1	5.019.815	-Dotation de niveau 1	5.895.866
-Dotations de niveau 2	410.955	-Dotations de niveau 2	1.930.263
Abondements	-364.810	Abondements	8.922.151
-Niveau 1	-484.041	-Niveau 1	-166.791
-Niveau 2	119.231	-Niveau 2	186.611
-Niveau 3 (soutien inter région)	0	-Niveau 3 (soutien inter région)	0
-Fongibilité	0	-Fongibilité	0
		-Dotation exceptionnelle DIT	8.902.331
Total des crédits notifiés	5.065.960	Total des crédits notifiés	16.748.280
Consommations au 31 décembre	5.065.882	Consommations au 31 décembre	16.740.575
Crédits non mandatés	78	Crédits non mandatés	7.705
Programme 156	319.024	Programme 156	496.031
-Dotation	216.000	-Dotation niveau 1	425.000
-Abondements	103.324	-Dotation niveau 2	71.031
Consommations au 31 décembre	318.950	Abondements	40.769
Crédits non mandatés	74	-Reprise crédit sans emploi	-70.000
		Total des crédits notifiés	466.800
		Consommations au 31 décembre	385.070
		Crédits non mandatés	81.730

La différence entre les deux filières vient du fait que les chiffres concernant la Gestion Publique intègrent l'affranchissement pris en compte au DI (10 584 000 €).

Sans ce poste budgétaire, la différence est moindre (1 098 615 €) et elle provient des loyers pris en charge.

FORMATION PROFESSIONNELLE : bilan 2010 et perspectives 2011

Cinq points :

1. Évaluation des stages : cela se fera désormais en ligne sur DIESE soit à chaud, soit à froid. La Formation Professionnelle en aura une vision synthétique et anonyme : les formateurs pourront également lire les commentaires des stagiaires. On en attend une évaluation plus sincère.
2. Volume des formations : les chiffres en jour/agent ne donne pas une vision globale car cela n'est pas rapporté à l'effectif, qui de plus varie au cours de l'exercice.
3. Les absents de la formation : les données ne sont pas encore compatibles entre FLORE et SAPHIR. Difficile donc de le savoir exactement. De plus, FO interroge l'administration sur ce qu'elle compte mettre en place pour aller vers ceux qui ne viennent pas en formation. L'administration répond qu'il est difficile de les identifier dans la mesure où les journées d'information obligatoire (ex : discrimination et nouvelles règles de gestion) sont intégrées dans les chiffres.

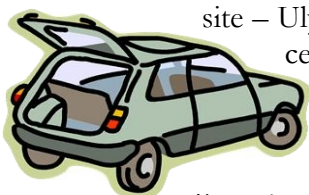


4. Formation à la messagerie : cela a été très inégal. FO intervient pour dire que les agents se "*débrouillent*" mais qu'ils ne peuvent pas exploiter au mieux l'outil, qui présente pourtant bien des simplifications. Coté GP, une formation permettant aux agents mal à l'aise avec les nouvelles technologies avait été créée localement. Il est dommage qu'encore une fois, cela se soit perdu dans la fusion...
5. Refus de formation : c'est très rare. La Formation professionnelle dans un tel cas, interroge les chefs d'unité et rappelle l'importance de la formation qui ne doit pas être une variable d'ajustement des services... Même si ils sont très enlisés.....

LES QUESTIONS DIVERSES

Le Remboursement des frais de déplacement pour les personnels de la DRFIP 44 :

Vos représentants FO-DGFIP ont alerté la Direction en juin dernier sur le non remboursement, depuis plusieurs mois, des frais de déplacement du personnel de la DRFIP 44 (voir notre tract n°114 sur notre site – Ulysse 44 - Vie pratique). Cela peut en effet avoir des conséquences importantes pour certains de nos collègues qui en font l'avance régulièrement (l'équipe de renfort, les géomètres, les huissiers ...).



Suite à notre intervention, la Direction a fait le nécessaire pour que le retard soit résorbé et que le remboursement des frais devienne fluide. Excepté l'absence de pièces justificatives pour certaines demandes en instance, les autres sont à ce jour toutes remboursées.

La Direction rappelle qu'il est possible de demander une avance pour ceux qui en ont un besoin urgent. Pour les EDRA et ERD, la demande doit être faite auprès de la Division Stratégie.

Un point sur les travaux sur les SIP de St-Nazaire :

La Direction nous informe que le dossier a peu évolué depuis juin dernier (on est bien loin de l'enthousiasme de départ...). Des demandes complémentaires ont été effectuées auprès de l'ACARIA; et une rencontre est prévue avec la Direction Générale.

La Direction informera vos représentants ainsi que le personnel des SIP dès que de nouvelles informations leur seront communiquées.

Concernant l'entretien des bâtiments (rue de Pressensé et Avenue Général de Gaulle), la Direction prend bonne note des dégradations ou des réparations à effectuer. Le service compétent se rendra sur place pour faire un état des lieux.

Demande d'une étude sur la détérioration des sols du bâtiment Audubon :

On le sait, il y a de l'amiante dans cet immeuble.

Suite à la demande de FO DGFIP44, la Direction nous apprend qu'un diagnostic complet (comme celle réalisé dans le bâtiment Graslin) devrait être lancé d'ici la fin de l'année dans le cadre du plan triennal afin de désamianter ce bâtiment.

A suivre donc.....



Gestion de l'accueil physique et téléphonique au sein des services de la DRFIP 44:

L'Accueil de Versailles : Vos représentants FO-DGFIP ont saisi la Direction sur les modifications qu'elle souhaite apporter à l'accueil de Versailles suite à la rédaction d'une note de service du 1er septembre 2011 à diffusion restreinte (voir notre motion).

Cette note élabore un calendrier mensuel où sont inscrits le nom des agents C de tous les services de Versailles qui pourront être amenés à remplacer les agents absents de l'accueil. Ce planning d'astreintes ne prend en compte ni l'avis de nos collègues ni les diverses contraintes qui s'imposeraient à eux.

Pour nous, un véritable véritable dialogue social doit être instauré ! En outre, la demande de remplacement des agents de l'accueil doit se faire sur la base du volontariat et non sur une désignation d'office.

Le Président informe vos représentants que cette note de service a été annulée. Cependant, les périodes de pointe doivent être renforcées par les agents de tous les services. Notre mission est d'assurer un service public auprès des usagers ; aussi, la modification de l'accueil s'effectuera sur la base d'un dialogue social mais concernera tous les agents C.

Vos représentants déplorent cette attitude. Ils souhaitent que les agents nommés soient formés aux différentes missions des services de la DRFIP et non uniquement à l'ouverture des portes et à l'utilisation du standard.



La Direction informe vos représentants qu'un planning d'astreintes sera élaboré par les chefs de division et de service. Ce planning tiendra compte des exigences et des contraintes des agents. Les agents B ne seront nommés car c'est « la doctrine d'emploi des cadres C que de remplacer d'autres agents C à l'accueil ».

Concernant les modifications apportées à l'accueil, la Direction rappelle que les bornes doivent être harmonisées, que les horaires d'accueil au public doivent être modifiés et arrêtée avant le 15 novembre 2011, que la réduction des plages d'accueil doit se faire en satisfaisant aux critères de Marianne.

Ces changements doivent tenir compte des instructions de la Direction Générale, des réflexions du Groupe de travail (GEM), de l'organisation immobilière, des aspects matériels et du coût.

Réorganisation des services Immobilier et Courrier :

La Direction informe les représentants des OS que l'organisation du service courrier ne sera pas revue. Une réflexion est menée pour optimiser les moyens et réduire les coûts d'affranchissement.



Les registres Hygiène et Sécurité :

En cas d'absence de registre Hygiène et Sécurité, les services et trésoreries devront se doter d'un registre matérialisé où les agents pourront noter tous les problèmes constatés.

Ce registre devra être disponible et accessible à tous les agents.

Demande de rencontre par des représentants des Personnel par mail transmis à la Direction demeurée sans réponse

... et malheureusement cela devient une habitude...

La Direction informe les représentants du personnel que les problèmes doivent être posés en questions diverses, et qu'ils seront ensuite traités dans un prochain CTP.

Le Président ne veut pas être dérangé "à tout va" car cela désorganise son travail.

Les représentants FO DGFIP se sont insurgés ! S'il y a une urgence, il paraît judicieux de pouvoir discuter rapidement avec la Direction ! ...

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)



Liste Des Candidats FO DGFIP 44

Pour Le Comité Technique Local

- TONNELIER Chrystelle Division des Professionnels et Action en Recouvrement Forcé
- NOBILET Philippe Trésorerie Nantes CHU
- DOMINICI M-Claire Trésorerie Ancenis
- LARDIERE Bruno SIP Pornic
- GUIBERT Agnès Trésorerie de Vertou
- BERTIN Patricia Equipe Renfort
- PERRON Pascal Trésorerie de Rezé
- BELIN Gilles Secteur Public Local (CLFL)
- RAULET Daniel Trésorerie de Clisson
- RICORDEL Gilles Pôle ICE Nantes Nord-Ouest
- FRADIN Frédérique SIP Nantes Sud-Est
- PAMPOUILLE Christian Conservation Hypothèques de Pornic
- THEBAUD A-Françoise Pôle Dépense – Service Liaison-Rémunérations
- CONNAN François CDIF Saint-Nazaire (Géomètre-cadastre)
- COSTEJA François RF de St-Nazaire (CDC - Compta.)
- FERNANDEZ Virginie Trésorerie de St-Nazaire Ets Hospitaliers
- GERVAIS Didier Mission Contrôle Budgétaire Régional
- QUERE A-Laure SIP Nantes Ouest
- CRENO Julien Direction - ALD
- LE CALVEZ J-Luc Pôle - ICE Nantes Sud

20 OCTOBRE
JE VOTE FO!

JE
NOUS
TOUS **FO!**



Vous êtes absents le 20 octobre ? Votez par correspondance !